

Un impact sur les animaux en été dans le Puy-de-Dôme : Chaleur et manque de fourrage sur pied



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME

Sidam
AGRICULTURES EN
MASSIF CENTRAL

Les valeurs présentées dans ce document sont calculées à partir des climats types moyens de 2000, 2020 et 2050, elles représentent la tendance générale de l'évolution du climat. Elles ne tiennent pas compte de l'évolution de la variabilité inter-annuelle, en général à la hausse, des divers paramètres climatiques.

À RETENIR

Avec l'allongement de la période estivale et les jours très chauds annoncés, se préoccuper du bien-être animal afin de limiter les pertes de production s'avère indispensable. À Ambert, ce sont près de 30 jours à plus de 30°C qui sont prévus à l'horizon 2050 sur la période de mai à septembre !

Augmentation des fortes chaleurs

Nombre de jours avec une température supérieure ou égale à 30°C du 1^{er} mai au 30 septembre.

	Clermont-Ferrand 330 m	Ambert 555 m	St-Gervais d'Auvergne 705 m	St-Genès Champanelle 850 m
2000	18	16	6	4
2020	27	21	9	6
2050	42	28	17	10

Selon l'indice « THI » (qui représente une combinaison de la température et du taux d'humidité relative), les bovins sont déjà en stress hydrique très léger à 24°C et 20% d'humidité. À 30°C et 20% d'humidité, ils sont en stress thermique léger. Au-delà de 30°C et 20% d'humidité relative, le stress thermique devient modéré à sévère. Quel que soit le degré de stress thermique, des baisses de production sont observées.

COMMENT S'ADAPTER...

- ▶ Favoriser les abris naturels
- ▶ Bâtiments ventilés l'été
- ▶ Aménager des zones d'ombre
- ▶ Mise en place du pâturage nocturne

De l'ombre et des courants d'air

Afin de protéger au mieux les animaux des fortes chaleurs, il est essentiel de conserver les haies et les arbres existants pour maintenir des zones d'ombre, voire replanter afin d'en créer de nouvelles.

Pour les animaux restant dehors une grande partie de l'année, en plus de penser aux abris contre les intempéries hivernales, il faut penser à créer des abris assez ouverts afin de maintenir des courants d'air et abriter les animaux du soleil. Dans certains secteurs, la solution sera de rentrer les animaux durant l'été avec des équipements adéquats (ventilateurs, brumisateurs...).



AP3C

Affouragement au pré

Dans certains secteurs où l'affouragement n'est pas ou peu pratiqué, l'investissement dans des râteliers va devenir de plus en plus souvent nécessaire.

Dans les secteurs déjà concernés, la période d'affouragement devrait s'allonger. En zone de plaine par exemple, la durée de l'affouragement estival risque d'être doublée. Les stocks devront être revus en conséquence afin d'assurer la distribution estivale.

COMMENT S'ADAPTER...

- Mise en place ou augmentation de l'affouragement estival
- Râteliers et libre service
- Distribution modérée d'une ration à l'auge

Focus nutrition

Penser à équilibrer les minéraux : en cas de forte chaleur, les pertes de sodium et potassium sont plus importantes.

Abreuvement

Avec les fortes chaleurs, la quantité d'eau consommée augmente. A 25°C, elle est multipliée par 1,5. Au-delà de 30°C, elle peut doubler. Elle peut dépasser 100 litres par jour pour une vache par exemple. Il est indispensable d'adapter les systèmes d'abreuvement en conséquence.



Avec l'augmentation de la fréquence des années très sèches ou très chaudes, il est aussi nécessaire de prévoir des modes d'abreuvement complémentaires en plus des points d'eau naturels.

Idéalement, la distance jusqu'au point d'abreuvement ne doit pas excéder 200 m. En cas de fortes chaleurs, le troupeau se déplace encore moins.

CONSOMMATION MOYENNE (L/J)	
Vache laitière	70 - 100
Vache allaitante	50 - 80
Brebis	10 - 15
Brebis laitière / allaitante	7 - 15
Chèvre laitière / allaitante	5 - 12
Cheval	30 - 60

COMMENT S'ADAPTER...

- Aménager des points d'eau si sources naturelles d'abreuvement
- Multiplier les points d'eau (nombre de bacs et capacité...)
- Créer un réseau d'abreuvement



Cette fiche synthétique est le résultat d'un travail riche et complexe en cours depuis 2015. Ces données ont été produites grâce à l'expertise agronomique et climatique de conseillers en agronomie et d'un climatologue.

Pour plus d'informations, contactez-nous :

Tél. 04 73 44 45 95

Equipe Fourrages
Chambre d'Agriculture du
Puy-de-Dôme.

fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Ou rendez-vous directement sur le site du SIDAM, page AP3C, où d'autres résultats vous attendent.